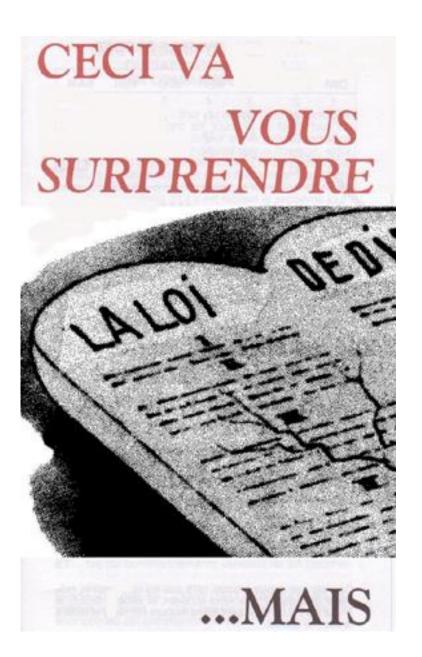
SABBAT OU DIMANCHE?



JÉSUS OBSERVAIT LE SABBAT VEN DIM MAR MER JEU SAM LUN 2 3 4 5 6 13 10 19 20 16 17 18 25 27 23 24 26 30 31 MAIS LE SABBAT Remarquez bien : PAS LE Le septième jour est le Sabbat. DIMANCHE Exode 20.10. (1° jour)

✓ D.IEU INSTITUA LE SABBAT, QUAND IL CRÉA LA TERRE.

« Au commencement, D.IEU créa les cieux et la terre. » « D.IEU acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite ; et IL se reposa, au septième jour, de toute son œuvre qu'il avait faite. D.IEU bénit le septième jour et IL le sanctifia parce qu'en ce jour IL se reposa de toute son œuvre qu'il avait créée en la faisant. » Genèse 1.1; 2.2,3.

Selon JÉSUS.

« LE SABBAT A ÉTÉ FAIT POUR L'HOMME » Marc 2.27

dès la création, donc pour l'homme et la femme de partout et de tous les temps, alors que le peuple Juif n'a été établi que 2500 ans après.

Ce n'est que depuis environ 1976 que les dictionnaires indiquent dimanche 7' jour alors qu'avant, et selon la BIBLE, le 7e jour béni et sanctifié par D.IEU a toujours été, reste et restera le Samedi-Sabbat.

D.IEU PRESCRIT L'OBSERVATION DU SABBAT DANS SES DIX COMMANDEMENTS

IV° — Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. Tu travailleras pendant six jours et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'ÉTERNEL ton D.IEU: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours, L'ÉTERNEL a fait les cieux, la terre, la mer et tout ce qui y est contenu. Et il s'est reposé le septième jour: c'est pourquoi L'ÉTERNEL a béni le jour du repos et l'a sanctifié. *Exode 20: 8-11.*

D.IEU LUI-MÉME A ÉCRIT CE COMMANDEMENT.

« Et l'ÉTERNEL me donna les deux tables de pierre écrites du doigt de D.IEU. » Deutéronome 9.10.

LES DIX COMMANDEMENTS DE LA LOI DE D.IEU NE DEVRONT JAMAIS ÊTRE CHANGÉS.

JÉSUS dit : « En vérité, JE vous le dis, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la Loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. » *Matthieu 5.18.*

D.IEU dit: « JE ne violerai point Mon Alliance et JE ne changerai pas ce qui est sorti de mes lèvres. » Psaume 89.35.

ET... les dix commandements venaient de SA bouche.

Exode 20.1 précise : « Alors D.IEU prononça toutes ces paroles en disant : ...» (suivent les versets 2 à 17 où sont énoncés les dix commandements).

LA MORT DU CHRIST N'A NI ABOLI, NI CHANGÉ LA LOI DE D.IEU OU LE SABBAT.

Après avoir créé la terre et tout ce qu'elle renferme, D.IEU se reposa le 7° jour, le Sabbat

De même

Après avoir terminé l'œuvre de la Rédemption, JÉSUS se reposa le Sabbat dans le tombeau dès le couché du soleil du vendredi soir.

JÉSUS mourut « le jour avant le Sabbat ». Marc 15.37-42.

Ce jour est appelé depuis le Vendredi Saint. Les femmes préparèrent des aromates et des parfums pour oindre son corps, puis « elles se reposèrent le jour du Sabbat, selon la Loi ». Luc 23.56.

Seulement après que « le Sabbat fut fini », les femmes revinrent, « le premier jour de la semaine », pour continuer leur triste travail (dimanche matin). *Marc 16.1,2.*

Il se trouvait que « JÉSUS était ressuscité » ce matin du premier jour de la semaine que l'on appelle désormais dimanche de Pâques (verset 9).

Avez-vous remarqué que le jour du Sabbat, selon le commandement, était celui qui précède le dimanche de Pâques, jour que l'on nomme maintenant Samedi ?

LE CHRIST AVAIT INDIQUÉ QUE SON PEUPLE APRÈS SA

RÉSURRECTION GARDERAIT LE SABBAT

Sachant très bien que Jérusalem serait détruite par les Romains en l'an 70, JÉSUS avertissait ceux qui LE suivraient à cette époque en disant : « Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver ni un jour de Sabbat. » Matthieu 24.20. JÉSUS montrait clairement ainsi qu'il voulait que les chrétiens observassent le Sabbat (4e commandement) même 40 ans après sa résurrection. En fait, les Écritures ne mentionnent aucun ordre de changement du jour de repos, à aucun moment et en aucune circonstance.

«JÉSUS-CHRIST EST LE MÊME HIER, AUJOURD'HUI ET ÉTERNELLEMENT. » Hébreux 13.8.

Les premiers chrétiens et le jour du sabbat

L'apôtre Paul prêchait l'Évangile aux Juifs et aux non-juifs, Sabbat après Sabbat Actes 13 : 14, 42-44 ; 16 :13 ; 17 :2-3.

« Les apôtres, a vrai dire, continuèrent à observer le sabbat, c'est-à-dire le samedi... du vendredi à partir du coucher du soleil jusqu'au samedi à la même heure ». Abbé Boulanger, Doctrine catholique II, p. 62

Les chrétiens du ler siècle ont suivi l'exemple de Jésus et des apôtres. « Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver ni un jour de sabbat Matthieu 24 : 20. » Cette parole du Christ implique qu'à l'époque où Matthieu rédigea son évangile dans la deuxième moitié du ler siècle, la communauté chrétienne observait encore le repos du septième jour.

Dans ses épîtres, Paul ne condamne pas le sabbat en lui-même, mais il met en garde contre « la tradition des hommes ». Écrivant aux Galates, l'apôtre dénonce l'observance légaliste et tatillonne des solennités d'Israël Galates 4 : 10-11, 5 :4, (version NBS)

Gal 4 : 10 Vous observez scrupuleusement les jours, les mois, les saisons et les années ! 11 Je crains de m'être donné de la peine pour rien en ce qui vous concerne.

Gal 5 : 14 Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

À Colosses, les fidèles subissaient l'influence de divers courants religieux — judaïsants, esséniens et païens. L'observance des temps sacrés, associée à des pratiques étrangères au christianisme, notamment «le culte des anges », risquait de détourner les croyants du Christ Jésus, l'unique médiateur entre D.ieu et les hommes, Colossiens 2 :8-10, 16-23 (version NBS)

- Col 2 : 8 Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie au moyen d'une philosophie trompeuse et vide, selon la tradition des humains, selon les éléments du monde, et non pas selon le Christ.
- 9 Car c'est en lui qu'habite corporellement toute la plénitude de la divinité,
- 10 et vous êtes comblés en lui, qui est la tête de tout principat et de toute autorité.
- Col 2 : 16 Dès lors, que personne ne vous juge à propos de ce que vous mangez ou buvez, pour une question de fête, de nouvelle lune ou de sabbat :
- 17 tout cela n'est qu'une ombre de ce qui est à venir, mais la réalité, c'est le corps du Christ.
- 18 Ne vous laissez pas frustrer par les gens qui se complaisent dans « l'humilité » et le « culte des anges » au gré de leurs visions ; ils sont gonflés de vanité par la pensée de leur chair,
- 19 et ils ne s'attachent pas à la tête par laquelle tout le corps, bien uni grâce aux jointures et aux articulations qui le desservent, grandit d'une croissance qui vient de Dieu.
- 20 Si vous êtes morts avec le Christ aux éléments du monde, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous replacez–vous sous des prescriptions légales :

- 21 « Ne prends pas, ne goûte pas, ne touche pas... »
- 22 toutes choses destinées à périr par l'usage qu'on en fait ! Il s'agit de commandements et d'enseignements humains
- 23 qui ont, il est vrai, une apparence de sagesse culte volontaire, humilité et rigueur pour le corps mais qui n'ont en fait aucune valeur et ne contribuent qu'à la satisfaction de la chair.

L'APÔTRE PAUL OBSERVAIT LE SABBAT

« Paul y entra selon sa coutume. Pendant trois Sabbats il discuta avec eux, d'après les Écritures. » Actes 17.2.

LE DISCIPLE JEAN PARLAIT DU JOUR DU SEIGNEUR (Apocalypse 1.10) environ 60 ans après la mort du Christ.

En vérité:

LE JOUR DU SEIGNEUR N'EST PAS LE DIMANCHE, MAIS LE SAMEDI

Dans Esaïe 58.13, D.IEU appelle le Sabbat « Mon Saint Jour » et dans Matthieu 12.8 le CHRIST est appelé «MAÎTRE du Sabbat ». Si le CHRIST est le MAÎTRE du Sabbat, celui-ci ne peut être que le Jour du SEIGNEUR. Aucune déclaration, dans les **textes originaux,** ne mentionne le dimanche comme jour du Seigneur!

LES PAÏENS CONVERTIS HONORERONT AUSSI LE SABBAT

D.IEU l'a spécifié en prévision de la période évangélique qui nous concerne.

Ésaïe 56 : 2-7. «Heureux l'homme ... gardant le Sabbat pour ne point le profaner ... Et les étrangers qui s'attacheront à L'ÉTERNEL ... Tous ceux qui garderont le Sabbat pour ne point le profaner ... JE les amènerai sur ma montagne sainte et JE les réjouirai dans ma maison de prière ... Car ma maison (l'église fidèle) sera appelée une maison de prière pour tous les peuples. »

Paul et Barnabas respectaient ce commandement tout en oeuvrant en faveur des païens.

√ à Antioche

«On les pria de parler le Sabbat suivant sur les mêmes choses; beaucoup de Juifs et de prosélytes pieux suivirent Paul et Barnabas... Le Sabbat suivant, presque toute la ville se rassembla pour entendre la PAROLE de D.IEU. » Actes 13.42-44.

√ à Corinthe

« Paul discourait dans la synagogue chaque Sabbat et il persuadait des Juifs et des Grecs. » Actes 18.4.

Et encore et toujours le SABBAT sera observé dans les cieux et sur la terre restaurés

« Car comme les nouveaux cieux et la nouvelle terre que JE vais créer subsisteront devant MOI, dit l'ÉTERNEL, ainsi subsisteront votre postérité (tous les élus*) et votre nom. À chaque nouvelle lune et à chaque Sabbat, toute chair viendra se prosterner devant MOI, dit l'ÉTERNEL. » Ésaïe 66.22.23.

D'APRÈS LA BIBLE, LE SABBAT CONSTITUE UN SIGNE, UN TEST DE FIDÉLITÉ ENTRE D.IEU ET LES CROYANTS, SANS DISTINCTION. Exode 31.13; Ézéchiel 20.12,20.

* « Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse. » Galates 3.29.

Mais alors, pourquoi le monde observe-t-il aujourd'hui le Dimanche* en tant que jour saint au lieu du

7° jour «SELON LE COMMANDEMENT»?

* Le dimanche, jour de la semaine, était le jour consacré à l'adoration du soleil par les païens. D'ailleurs, Sonntag, en allemand, et Sunday, en anglais, signifient littéralement « jour du soleil », ce qui est aussi vrai dans de nombreuses autres langues.

Parce que quelqu'un a falsifié LA SAINTE LOI DE D.IEU!

Ce n'est pas **D.IEU:**« Car JE suis l'Éternel, JE ne change

pas. » *Malachie 3.6.*

Ce n'est pas **JÉSUS :**« Ne croyez pas que JE sois venu pour abolir la Loi ou les prophètes : JE suis venu

non pour abolir mais pour accomplir. »

Matthieu 5.17.

Ce ne sont ni les disciples ni les anges : « Quand nous-mêmes, quand un ange du

ciel annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit

anathème! » Galates 1.8.

Mais qui l'a fait ?

Dès le XIIIe siècle, Thomas d'Aquin écrivait : « Dans la loi nouvelle, on observe le dimanche au lieu

du Samedi, non pas en vertu du commandement divin, mais par une constitution ecclésiastique et la coutume du peuple chrétien. »

Et, le Père Enright affirme sans ambiguïté : « **C'est l'Église catholique** qui a transféré le jour du repos du Samedi au dimanche, du 7^e jour au 1 ^{er} jour de la semaine. Non seulement elle a rendu obligatoire l'observation du dimanche, mais au concile de Laodicée, en 364, elle a prononcé l'anathème contre ceux qui observent le Sabbat. »

DIFFICILE À CROIRE, N'EST-CE PAS ?

Le seul commandement de D.IEU qui mentionne Sa Puissance Créatrice est ainsi foulé aux pieds! Comment concevoir qu'un **pouvoir religieux**, **la papauté**, ait pu commettre ce sacrilège? (Conciles d'Elvire, d'Arles, de Nicée, de Laodicée, de Carthage, d'Orléans.)

C'EST POURTANT VRAI ET D.IEU L'A PRÉDIT...

« Il espérera changer les temps et la Loi », dit-IL, dans *Daniel 7.25*, en parlant d'un roi différent des autres. Et ce roi, dans *2 Thessaloniciens 2.4*, est désigné comme « l'adversaire qui s'élèvera au-dessus de ce que l'on appelle D.IEU ou de ce que l'on adore, allant jusqu'à s'asseoir dans le temple de D.IEU, se proclamant lui-même D.IEU ».

ET IL NOUS A PRÉVENUS CONTRE CELA:

- « Vous n'ajouterez rien à ce que JE vous prescris et vous n'en retrancherez rien. Vous observerez les commandements de l'ÉTERNEL, votre D.IEU, tels que JE vous les prescris. » *Deutéronome* 4.2. Voir aussi : *Apocalypse* 22.18,19.
- « N'ajoute rien à Ses paroles, de peur qu'IL ne te reprenne et que tu ne sois trouvé menteur.
- » Proverbes 30.6.

C'EST UNE QUESTION DE Vie ou de Mort

Le CHRIST n'accepte pas la tradition

- « Pourquoi transgressez-vous le commandement de D.IEU au profit de votre tradition? »
- »C'est en vain qu'ils M'honorent en enseignant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. » *Matthieu 15.3-9.*

S'il est vrai que l'homme est sauvé par Grâce et non par les œuvres, il est tout aussi vrai que la Foi ne peut sauver celui qui se maintient dans la désobéissance.

Ne pas observer un seul commandement est un péché

« Le péché est la transgression de la loi. » 1 Jean 3.4.

La transgression du 4^e commandement (le Sabbat) est le symbole de l'infidélité.

« Le 7^e jour, quelques-uns du peuple sortirent pour ramasser (de la manne) et ils n'en trouvèrent point. » Alors L'ÉTERNEL dit à Moïse : Jusques à quand refuserez-vous d'observer Mes Commandements et Mes Lois ? » *Exode 16.27,28.*

« Quiconque observe toute la Loi, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous. En effet, Celui qui a dit : Tu ne commettras pas d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la Loi. » *Jacques 2.10,11* (et de même pour l'un quelconque des huit autres commandements).

Les Chrétiens suivent JÉSUS avec joie.

«Si vous gardez Mes Commandements, vous demeurerez dans Mon Amour, de même que j'ai gardé les Commandements de Mon PÈRE. » Jean 15.10.

« Celui qui dit qu'il demeure en LUI doit marcher aussi comme IL a marché LUI-même. » 1 Jean 2.6.

« Car l'amour de D.IEU consiste à garder Ses Commandements. Et Ses Commandements ne sont pas pénibles. » 1 Jean 5.3.

LES ORDRES DE D.IEU NE SONT PAS POUR DOMINER L'HOMME. ILS ASSURENT SON BONHEUR EN LE PRÉSERVANT DU MAL.

(Voir *Esaïe 48.18.*)

Et ceci vous concerne personnellement.

- « Ceux qui Me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon PERE qui est dans les cieux. » Jésus, dans *Matthieu 7.21*.
- «Celui qui dit : je L'ai connu, et qui ne garde pas Ses Commandements, est un menteur, et la Vérité n'est point en lui. » 1 Jean 2.4.
- «Celui donc qui sait faire ce qui est bien et ne le fait pas, commet un péché. » Jacques 4.17.

«JE SUIS VENU, NON POUR JUGER LE MONDE, MAIS POUR SAUVER LE MONDE.

CELUI QUI ME REJETTE ET QUI NE REÇOIT PAS MES PAROLES A SON JUGE. LA PAROLE QUE J'AI ANNONCÉE, C'EST ELLE QUI LE JUGERA AU DERNIER JOUR.» Jean 12.47,48.

- « Mes brebis entendent Ma Voix. Je les connais, et elles Me suivent. » Jean 10.27.
- « Si vous m'aimez, gardez Mes Commandements. » Jean 14.15.

LOIN DE DISPENSER L'HOMME DE L'OBÉISSANCE, LA FOI, ET LA FOI SEULE, LE REND PARTICIPANT DE LA GRÂCE DE JÉSUS-CHRIST, QUI LE REND CAPABLE D'ÊTRE OBÉISSANT.

« Observe Ses Commandements. C'est là ce que doit tout homme. Car D.IEU amènera toute œuvre en jugement, au sujet de tout ce qui est caché, soit bien, soit mal. » *Ecclésiaste 12.15,16.*

Bien que suivie par le plus grand nombre, l'erreur ne deviendra jamais Vérité. De même, bien que rejetée par la majorité, la Vérité ne sera jamais erreur.

EST-CE POSSIBLE ? COMBIEN DE MILLIONS D'ÊTRES HUMAINS ONT-ILS ÉTÉ AINSI TROMPÉS ?

Le retour aux sources annoncé par la Parole.

- « Les tiens rebâtiront sur d'anciennes ruines. Tu relèveras des fondements antiques. On t'appellera réparateur des brèches, celui qui restaure les chemins... Si tu retiens ton pied pendant le Sabbat... Si tu fais du Sabbat tes délices pour sanctifier l'ÉTERNEL en LE glorifiant... » Ésaïe 58.12-14.
- « C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les Commandements de D.IEU et la Foi de JÉSUS. » *Apocalypse 14.12.*

(EN D.IEU) « IL N'Y A NI CHANGEMENT NI OMBRE DE VARIATION ». Jacques 1.17.

Le mot d'ordre des premiers disciples.

« Obéir à D.IEU plutôt qu'aux hommes » Actes 5.29; 4.19

reste le même pour les Croyants d'aujourd'hui.

Ainsi D.IEU a suscité, au moment prophétique annoncé et confirmé selon la Bible par le Témoignage de JÉSUS qui est l'Esprit de la Prophétie ($Apocalypse\ 19.10$), l'Église Adventiste du $7^{\rm e}$ jour.

Celle-ci doit donc remettre en évidence les 10 Commandements, y compris le 4^e, et rappeler la Bonne Nouvelle du Salut gratuit en JÉSUS-CHRIST.

Il est encore temps de choisir!

«CE QUE D.IEU DÉSIRE, CE N'EST PAS QUE LE PÉCHEUR MEURE, C'EST QU'IL CHANGE DE CONDUITE ET QU'IL VIVE. » (D'après Ézéchiel 33.11)

Deux catégories seulement, mentionnées dans la Bible, devront affronter le Jour final, où il sera trop tard pour changer de camp :

- Ceux qui seront marqués du Sceau de D.IEU après L'avoir adoré en Esprit et en Vérité, le Sabbat en étant le signe visible ;
- et ceux qui, selon *Apocalypse 14.9 ;16.2 ;13.17* et *19.20*, auront la marque de la Bête, c'est-à-dire de la puissance apostate qui s'est permis d'altérer l'Évangile de Jésus-Christ et de changer la Loi de D.ieu, le dimanche en étant la preuve tangible.
- «Ainsi, chacun de nous rendra compte à D.IEU pour lui- même. » Romains 14.12.
- «D.IEU veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la Vérité. » 1 Timothée 2.4.

MAIS SANS CONTRAINTE!

« Car il a donné son FILS unique, afin que quiconque croit en LUI ne périsse point, mais qu'il ait la Vie Éternelle.» Évangile de Jean 3.16.

Alors, puisque JÉSUS affirme être « LE CHEMIN, LA VÉRITE ET LA VIE », n'hésitez pas, après L'avoir accepté comme **seul SAUVEUR**, à suivre Son exemple en disant : «Je veux faire Ta Volonté, mon D.IEU, et Ta Loi est au fond de mon cœur » *Psaume 40.9.*

Si on ne trouve pas trace du jour de repos dominical dans la Bible elle-même, où se trouve un tel texte par ailleurs.

D'OÙ VIENT LE DIMANCHE?

On sait que le mot dimanche vient de dies dominica (jour du Seigneur).

C'est au IVe siècle, et pour les raisons que l'on devine, que Sylvestre ler, évêque de Rome (314-337), dans sa tentative de débarrasser la terminologie chrétienne des réminiscences païennes, décida que le dies solis qui rappelait l'origine mithriaque du dimanche s'appellerait désormais dies dominica, en souvenir de la résurrection du Christ.

L'historien Nicéphore Callixte attribue ce changement à l'empereur Constantin lui-même mais, sur les documents publics, l'appellation dies dominica ne remplace, semble-t-il, définitivement celle de dies solis qu'à partir de 386.

L'empereur Constantin, pour des raisons politiques, acheva la fusion des éléments païens et chrétiens, et promulgua le 7 mars 321 une loi sur la nécessité d'observer le dimanche, « jour vénérable du soleil ».

Voici le texte de ce décret : « Au jour vénérable du soleil, que les magistrats et les habitants des villes se reposent, et que tous les ateliers soient fermés. Néanmoins, à la campagne, ceux qui s'occupent d'agriculture peuvent librement et légalement se vouer à leurs occupations usuelles, parce qu'il arrive souvent qu'un autre jour n'est pas aussi propice pour ensemencer les champs et planter la vigne ; il est à craindre, en outre, qu'en négligeant de mettre à profit les meilleurs moments, il en résulte la perte des biens que le ciel nous accorde. (Donné le septième jour de mars, Crispus et Constantin étant consuls pour la seconde fois.) »

Ce décret fut renforcé plus tard par d'autres décrets impériaux en 368, en 386, en 389, en 425 et en 469.

Ceux de Théodose II, en 423 et 428, s'élèvent contre les observateurs du sabbat.

Les conciles eux-mêmes contribuèrent à l'établissement du dimanche et à la disparition du sabbat.

Mentionnons ceux d'Elvire (305), d'Arles (314), de Nicée (325), de Laodicée (entre 343 et 381, probablement en 364), de Carthage (401), d'Orléans (538).

C'est dans le canon 29 du concile de Laodicée que l'on voit pour la première fois l'anathème prononcé contre les observateurs du sabbat.

Ce qui est écrit au sujet du premier jour le la semaine dans l'écriture : Actes 20 : 7

« Le premier jour de la semaine, nous étions réunis pour rompre le pain. Paul, qui devait partir le lendemain, s'entretenait avec les disciples, et il prolongea son discours jusqu'à minuit. »

C'est le seul exemple d'une assemblée qui se soit tenue le premier jour de la semaine. Il convient de faire remarquer :

- 1) Que les chrétiens sont assemblés pour rompre le pain ; or la Cène ne commémore pas la résurrection du Seigneur, mais bien sa mort (1 Corinthiens 11 :23, 24) et elle peut être célébrée n'importe quel jour de la semaine, chaque jour s'il le faut (Actes 2 : 46).
- 2) Qu'il s'agit d'un fait occasionnel, donc tout à fait exceptionnel ; ce seul exemple concerne une assemblée nocturne qui se prolonge jusqu'au matin.
- 3) Que chez les juifs on comptait les jours d'un coucher du soleil à l'autre (Lévitique 23 : 32 ; Marc 1 : 32), et qu'il est question ici de la nuit du samedi au dimanche, c'est-à-dire de l'intervalle qui va du soir succédant au sabbat au lendemain matin, et Paul, « qui devait partir le lendemain «, se remet effectivement en voyage au lever du jour, le dimanche.

À ce sujet, le P. M.-J. Lagrange écrit « Luc a probablement fixé cette date à la manière juive : le premier jour de la semaine commença le soir, et c'est dans la nuit après le samedi, pendant la nuit et le matin du dimanche, qu'eut lieu l'événement qu'il raconte. » — Comment. sur les Actes des Apôtres, Paris, 1926, p. 598.

4) Luc, qui rapporte le fait plus de trente ans après la mort du Sauveur, n'entoure le premier jour de la semaine d'aucun honneur particulier, et ne lui

reconnaît aucun caractère de sainteté, alors qu'il donne invariablement au septième jour son titre de sabbat ou jour de repos (Actes 13 : 42, 44 ; 15 : 21 ; 16 : 13 ; 17 : 2 ; 18 : 3). Ici, il ne parle pas différemment ; ce qu'il dit du premier jour ne saurait être considéré comme un argument en faveur de sa célébration.

La Bible en français courant propose une autre lecture que celle de la Bible :

Actes 20:7 Le samedi soir, nous étions réunis pour prendre le repas de la communion et Paul parlait à l'assemblée. Comme il devait partir le lendemain, il prolongea son discours jusqu'à minuit.

- 1) Le mot samedi signifie jour du Shabbat. L'expression Le samedi soir, ne peut donc désigner que le début du Shabbat après le coucher du soleil du vendredi. Le calendrier qui est pris ici comme référence n'est plus celui de la Bible.
- 2)Pour donner un autre sens à l'expression rompre le pain on parle de communion pour utiliser un vocabulaire pour justifier une certaine pratique de la religion. Alors que le texte original ne parle que du simple fait de manger.

La Bible en français courant propose une certaine lecture de la Bible qui n'est plus le texte d'origine. Ce n'est pas le seul passage du genre...

Personnellement je ne considère pas la Bible en Français Courant comme une véritable version, mais comme une simple paraphrase. Sur ce site la Bible en Français Courant n'est donc pas recommandée!

LA CONFESSION D'AUGSBOURG ET LE DIMANCHE.

Les réformateurs dans la Confession d'Augsbourg ont cru devoir conserver le dimanche et les fêtes des catholiques, le passage de Colossiens 2 : 16-17 est cité relativement à deux articles :

« Que personne ne vous juge au sujet du manger et du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats ; c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ ».

Arrêtons-nous sur ce passage de la Confession d'Augsbourg (présentée le 25 juin 1530) :

Article 26. De la Distinction des Aliments.

Article 28. Du Pouvoir des Évêques.

« Il en est de même de la célébration du dimanche, de la fête de Pâques, de la Pentecôte, et d'autres fêtes. Ceux qui pensent que l'observation du dimanche au lieu du sabbat a été introduite pour être obligatoire, se trompent fort. Car les Saintes Écritures ont aboli le sabbat, et elles enseignent que toutes les cérémonies de l'ancienne Loi peuvent être supprimées depuis que l'Évangile est survenu. Néanmoins, puisqu'il était nécessaire d'établir un jour déterminé pour que le peuple pût savoir quand il devait s'assembler, l'Église chrétienne à désigné à cet effet le dimanche ; et elle a fait ce changement d'autant plus volontiers qu'elle désirait donner aux gens un exemple de liberté chrétienne, afin qu'on sût qu'il n'est pas obligatoire d'observer soit le sabbat, soit un autre jour. » Extrait de l'article 28. - Du Pouvoir des Évêques

Ce que les réformateurs ne voient pas, c'est que les contextes de l'institution de la loi cérémonielle (l'ombre des choses à venir) et de l'Institution du Saint Shabbat sont différents.

Le premier sacrifice qui institue la loi cérémonielle est le sacrifice indiqué par Genèse 3 : 21 « L'Éternel D.ieu fit à Adam et à sa femme des habits de peau, dont il les revêtit. »

La loi cérémonielle est une institution de D.ieu. et permet à l'homme de recevoir **provisoirement** un vêtement de justice, qui annonce celui que nous recevons en acceptant le Sacrifice de Jésus. L'homme est nu à cause du péché.

Au moment de l'institution de Saint Shabbat lors de la création, l'homme vient d'être créé et son état est celui de l'innocence. Les sacrifices et les sabbats de la loi cérémonielle ne correspondent pas à la situation d'alors.

Dans Colossiens 2: 16-17 Paul ne parle pas spécialement du Shabbat hebdomadaire relatif au quatrième commandement, mais de tout ce qui annonçait le sacrifice de Jésus et en particulier des sacrifices qui étaient présentés tout au long de l'année. Dans la Protestation d'Augsbourg il n'est nullement de ce qui se rapporte à des pratiques Bibliques. Les fêtes chrétiennes et la pratique d'un autre jour que le jour de Shabbat ne sont pas des pratiques Bibliques, ni dans l'Ancien Testament, ni dans le Nouveau Testament. Les Princes Allemands présentaient un texte qui pouvait être acceptable par les catholiques.

La loi morale, toujours en vigueur et n'a jamais été abolie.

L'inconvénient principal de cette Confession d'Augsbourg, c'est qu'elle est d'abord considérée comme un credo. C'est-à-dire que c'est un texte que l'on risque de placer au-dessus de la Bible qui est le seul credo possible.

Conclusions provisoires

Le sujet du Shabbat se pose sérieusement aux lecteurs de la Bible depuis que celle-ci a été rendue accessible au plus grand nombre. Ce fut en son temps l'œuvre principale des réformateurs. Elle n'était plus seulement réservée au clergé. Grâce aux traductions beaucoup de problèmes sur apparus. Le mérite du texte de la Confession d'Augsbourg c'est de s'en faire l'écho. À cette époque, le principal message de la Bible a été prêché. L'Évangile de la grâce par les mérites de Jésus-Christ s'est trouvé au centre des débats.

Avant de mettre en avant tel ou tel réformateur, il faut d'abord dire que ce fut un très long combat. Jean Hus fut l'un des premiers. Faire la liste de tous ceux qui ont eu le courage de défendre l'infaillibilité des Saintes Écritures nécessite plus que quelques mots.

« Les Vaudois du Piémont furent parmi les premiers en Europe à posséder une traduction des Saintes Ecritures. Des siècles avant la Réformation ils avaient une Bible manuscrite en leur propre langue. Mais le fait qu'ils avaient entre les mains le Livre de la vérité attira tout particulièrement sur eux la haine et la persécution. Ils ont déclarés l'Église de Rome comme la Babylone apostate de l'Apocalypse, et ce fut au péril de leur vie qu'ils se dressèrent contre ses Sous la pression d'une persécution prolongée, plusieurs, de falsifications. guerre lasse, finirent par abandonner peu à peu les grands principes de leur foi, tandis que d'autres restèrent fidèlement attachés à la vérité. Pendant des siècles de ténèbres et d'apostasie, conservant leur foi en face de l'opposition la plus féroce, ils refusèrent de reconnaître la suprématie papale, dénoncèrent le culte des images comme une idolâtrie et observèrent le vrai Shabbat. Bien que poursuivis par l'épée des ducs de Savoie, et menacés des bûchers de Rome, ils demeurèrent les inflexibles défenseurs de la Parole et de la gloire de Dieu. » The Great Controversy 65:2 EGW

(Le mouvement vaudois, fondé par le Lyonnais Valdès dans le dernier quart du XIIe siècle, s'était donné pour objectifs la prédication itinérante, confiée à des laïques, et la pratique d'une vie conforme à la perfection évangélique.) Encyclopædia Universalis.

Ce n'est que bien plus tard que les autres problèmes, avec le Shabbat furent repris. Ce qui est certain, c'est qu'un problème comme celui de la nourriture est loin d'être résolu. Ce que la Bible permet dans l'Ancien Testament doit être revu à la lumière des problèmes qui se posent aujourd'hui. Une nourriture saine n'est pas une chose simple. Devenir simplement végétarien est loin de résoudre tous les problèmes. Le simple fait qu'il faut acheter de la nourriture biologique est d'abord pour beaucoup un problème économique.

Lectures conseillées :

Ellen White: Desire of Age (Jésus Christ chp 29)

Sur le site de l'Eglise Adventiste de Quebec

Les livres de Marie Vidal : à lire

Dans les Évangiles, Jésus, qui a toujours célébré le Shabbat avec ses disciples, précise à maintes occasions que l'homme doit respecter le Shabbat et l'accueillir comme don de D.ieu : Puis il leur dit : « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat... » Marc 2 :27

Par ces paroles, « Il répète pour les siens, ceux de sa génération et ceux qui auront l'obligeance de l'entendre, l'enseignement de la Torah orale : « Shabbat a été livré entre vos mains et non vous entre les mains de Shabbat ! » (Talmud Yom 85b). Marie Vidal Le Juif Jésus et le Shabbat 1997 page 80.

Le verset qui suit et qui est lui est juxtaposé : « de sorte que le fils de l'homme est seigneur aussi du sabbat. » Marc 2 : 28 (La Pléiade) est aussi tiré de la Loi orale « *l'homme est maître du Shabbat* » (Talmud Yom 85 b) L'homme est le baal (le maître, le chef, l'Adôn – Chouraqui –) , le seigneur , du Sabbat. Les versions classiques de ce passage placent des majuscules dans l'expression « fils de l'homme ». Il reste à vérifier qu'elles ont lieu d'être et d'en déduire que Jésus aurait pu par cette citation, lors de sa vie de « simple homme », « obéissant jusqu'à la mort » voir Philippiens 2 : 8, modifier un seul trait de lettre de la Loi. Voir Matthieu 5:18 et Luc 16:17.

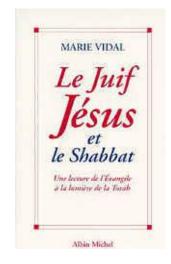
« Le maître du Shabbat : *baal Shabbat* épouse tellement le jour du Shabbat qu'il le vit pleinement dans toutes ses harmonies. Pour lui-même et pour ceux qui l'entourent, Shabbat devient lumière, joie, santé, shalom.... » *Marie Vidal Le Juif Jésus et le Shabbat 1997 page 79*.

Par ailleurs Jésus, le Seigneur, apparaît à l'apôtre Jean sur l'île de Patmos, précisément sous les traits d'un « **fils de l'homme** » **ou** « **un fils d'homme** » voir Apoc 1 : 13. C'est donc un jour de Shabbat que l'apôtre Jean a été « ravi en Esprit » le jour Seigneurial. Apoc 1 : 10, étant aussi une anticipation du grand Jour du Seigneur à la fin des temps.

Le Shabbat du septième jour est le signe du repos spirituel que le Christ procure à ses disciples. De plus, il est l'anticipation joyeuse du repos définitif et parfait dans le monde à venir : « Pour nous qui avons cru, nous entrons dans le repos... Il reste donc un repos de Shabbat pour le peuple de D.ieu. » Hébreux 4 : 3, 9.

<u>Le Juif Jésus et le Shabbat</u> <u>Un Juif Nommé Jésus</u>

QUAND JESUS MONTE A JERUSALEM





Le Juif Jésus et le Shabbat

Une lecture de l'Évangile à la lumière de la Torah

Albin Michel

MARIE VIDAL Le Juif Jésus et le Shabbat

Une lecture inattentive des quatre Évangiles « canoniques », déformée par deux millénaires de préjugés véhiculés contre les Pharisiens, peut laisser apparaître le temps du Shabbat comme celui d'une vive polémique entre Jésus et les « docteurs de la Loi ». Choisissant maintes fois le jour de Shabbat pour marquer sa différence, le Christ chercherait à provoquer les scribes et les Pharisiens engoncés dans leur « hypocrisie », qui tenteraient alors de le perdre.

Pour en finir avec cette présentation partisane des relations entre Jésus et ses frères juifs à propos du Shabbat, il fallait examiner ce temps crucial de la pratique judaïque à la lumière de la Torah orale. C'est à cette conversion du regard que nous invite ici Marie Vidal, bibliste catholique, dans le prolongement de son remarquable Un Juif nommé Jésus. L'Évangile, dès lors, n'apparaît plus comme le lieu de l'opposition entre la religion de la Loi (le judaïsme antique) et celle de l'Amour (le christianisme naissant). Jésus, certes, proclame que « le Shabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le Shabbat », mais cette parole célèbre reprend une sentence de la tradition orale des Pharisiens. Car cette tradition incomparable, qui donnera plus tard naissance au Talmud, est aussi la sienne. Jésus aime la Torah parce qu'il sait que ses prescriptions sont faites pour l'émancipation de l'homme, et non pour son assujettissement. Jésus aime le Shabbat, et ne le « viole » que pour mieux mettre en valeur son sens libérateur.



ISBN 2-226-09460-1 120,00 F TTC

Accueil